



**HAL**  
open science

## La Bibliothèque française de Charles Sorel : une bibliothèque choisie

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. La Bibliothèque française de Charles Sorel : une bibliothèque choisie. Claudine Nédelec. Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités, Artois Presses Université, pp. 177-192, 2009, Études littéraires et linguistiques, 10.4000/books.apu.12356 . hal-03261985

**HAL Id: hal-03261985**

**<https://univ-artois.hal.science/hal-03261985>**

Submitted on 1 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Nédelec

## **LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE DE CHARLES SOREL : UNE BIBLIOTHÈQUE CHOISIE<sup>1</sup>**

Le facétieux et satirique inventaire après décès, dressé par un notaire chargé de régler sa succession, des manuscrits et projets éditoriaux de Mythophilacte, écrivain besogneux et miséreux imaginé par Antoine Furetière dans son *Roman bourgeois*, est pris très au sérieux par un des héros du roman, un certain Charroselles<sup>2</sup>, qui « ne vouloit point passer pour auteur, quoy que ce fust la seule qualité qui le rendist recommandable, et qui l'eust fait connoistre dans le monde »<sup>3</sup>. La lecture de cet inventaire passionne ce grand railleur (des productions des autres) et « reformateur » (p. 1028) de la chose littéraire, connu, dit Furetière, pour « quelques petits ouvrages qui avoient eu quelque debit », mais en voie désormais de ruiner ses libraires, avec des volumes qui « n'ont jamais esté leus que par son correcteur d'imprimerie » (p. 1029).

Or si Mythophilacte est un écrivain aussi fictif que ses ouvrages improbables, l'écrivain qu'il ne faut pas être, auteur de tout ce qu'il ne faut pas écrire, « Charroselles » est la caricature transparente d'un auteur bien réel, Charles Sorel (1599-1674). Tout en présentant l'originalité de constituer des bibliothèques uninominales (rassemblant les œuvres complètes d'un même auteur), Furetière croise ainsi deux formes de la « bibliothèque en fiction » : la collection de livres imaginaires d'un auteur imaginaire, et la collection de livres réels d'un auteur réel, fictionnalisée par la manipulation du nom et par le système de l'allusion – tous deux à des fins satiriques, Charroselles étant en quelque sorte le double réel, mais affublé d'un masque comique, du « grotesque » (monstre imaginaire qui fait rire) Mythophilacte. On

---

<sup>1</sup> *Les Nouvelles françaises* (1623) du même Charles Sorel sont devenues *Les Nouvelles choisies* en 1645...

<sup>2</sup> Le détail, réaliste (c'est en effet par de tels relevés successoraux que l'on connaît, un peu, les petites bibliothèques privées de ce temps), est aussi intéressant en un moment où, si les droits d'auteur n'existent pas encore, la question de la « propriété intellectuelle », et de la *valeur* (marchande) des manuscrits, se pose assez nettement – même si évidemment, car nous sommes dans le cadre de la satire, le valet légataire ne peut faire grand-chose d'un tel héritage. Lesage s'en souviendra, en faisant hériter Gil Blas de la bibliothèque d'un chanoine, sans *valeur* pour lui, car sans *valeur* marchande (*Histoire de Gil Blas de Santillane*, t. I, livre 2, chap. 1). Mais l'intérêt de Charroselles n'est peut-être pas désintéressé...

<sup>3</sup> Antoine Furetière, *Le Roman bourgeois* [1666], dans *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1958, Antoine Adam éd., p. 1027.

pourrait ainsi reconnaître au moins une allusion à une œuvre de Sorel (entre autres), dans « LA VIS sans fin, ou le projet et dessein d'un roman universel, divisé en autant de volumes que le libraire en voudra payer » (p. 1083), tandis que les « petits ouvrages qui avoient eu quelque debit » évoquent probablement l'*Histoire comique de Francion*<sup>4</sup> (dont Sorel refusa toujours de reconnaître franchement la paternité). Quant à ceux qui sont voués à ruiner les libraires, ce doivent être les volumes successifs de *La Science universelle*<sup>5</sup>, où Sorel voyait son grand œuvre, mais qui furent effectivement des échecs commerciaux. On peut très probablement y joindre *La Bibliothèque française*, dont la première édition date de 1664<sup>6</sup>.

Or le même Furetière feint de ne pas en (re)connaître l'existence dans l'article « Bibliothèque » de son *Dictionnaire universel*<sup>7</sup>. En effet, après avoir cité ces bibliothèques que sont « les livres qui contiennent les Catalogues des livres des *Bibliothèques* », et mentionné, pour le domaine français, les bibliothèques « particulieres du Sieur la Croix du Maine Manceau<sup>8</sup>, & Anthoine du Verdier<sup>9</sup> », ainsi que de Gabriel Naudé<sup>10</sup>, il précise : « En France on n'a point encore une *Bibliothèque* generale de tous les Auteurs ». Au-delà du silence satirique (relevant pour une part de l'inimitié personnelle), se profile une raison « scientifique » : le projet de Sorel n'était pas en effet de produire une « *Bibliothèque* generale » (complète, universelle, exhaustive, selon les vœux de l'encyclopédiste Furetière), mais « l'Examen & le Choix des meilleurs & des principaux Livres de nostre Langue sur toute sorte de Sujets »<sup>11</sup>, où puisse « éclater » ce qui « vient des plus doctes & des plus polis » écrivains de la France<sup>12</sup> – à laquelle est vigoureusement dédiée sa *Bibliothèque*.

En quoi Sorel se donne-t-il un objectif différent de celui de ses prédécesseurs dans la mise au point d'une « bibliothèque » (au sens de bibliographie) des ouvrages *en français*, bibliothèque à la fois réelle (Sorel prend bien soin d'indiquer qu'il ne mentionne que des livres « disponibles », rejetant la recherche de la rareté comme curiosité vaine), et idéale (en

<sup>4</sup> Parue en trois étapes, 1623, 1626, 1633 (Paris, P. Billaine).

<sup>5</sup> Plusieurs parutions partielles à partir de 1634 avant la dernière, posthume : *La Science universelle, divisée en IV tomes [...]. Dernière édition, revue & augmentée de plusieurs traités de l'ancienne philosophie, & de la nouvelle & des méthodes d'instruction*, Paris, Jean Guignard le fils, 1668.

<sup>6</sup> 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1667 ; édition citée : Genève, Slatkine, 1970 [1667].

<sup>7</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, Contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts [...]* [1690], dans *L'Atelier historique de la langue française*, Marsanne, Redon, s.d., CD-Rom.

<sup>8</sup> *Premier volume de la bibliothèque du Sieur de La Croix du Maine [...]* [Paris, A. L'Angelier, 1584], dans M. Rigoley de Juvigny éd. [1772-1773], *Les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivat*, Graz (Austria), Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, 1969, 6 vol., t. 2.

<sup>9</sup> *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier [...]* [Lyon, B. Honorat, 1585], *ibid.*, t. 3.

<sup>10</sup> *Avis pour dresser une bibliothèque* [1627], Paris, Aux amateurs de livres, 1990, Claude Jolly éd. [1644].

<sup>11</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française, op. cit.*, « Table des chapitres », non paginée.

<sup>12</sup> « À la France », n. p.

ce qu'il s'agit d'un modèle à atteindre, non d'une collection réellement constituable<sup>13</sup>) ? Selon quels principes et critères cet « examen et choix » sont-ils menés ? En quoi cette bibliothèque « choisie » est-elle aussi une bibliothèque moderne, une bibliothèque « nouvelle » ?

### Le projet de Sorel

Dès son « Avant-Discours », Sorel reconnaît qu'il n'est pas le premier à avoir songé que puisque « nostre Langue s'est renduë si propre à exprimer toute sorte de pensées, [et] qu'il n'y a point de Sujets, où elle n'ait esté employée heureusement »<sup>14</sup>, bref puisqu'elle est capable de diffuser tous les savoirs (sous leur forme contemporaine) et d'aborder heureusement tous les genres des belles-lettres, ayant ainsi définitivement emporté sinon la prééminence, du moins l'égalité avec les langues anciennes, il devenait possible et nécessaire de constituer une « Bibliothèque française », équivalente à celle de Conrad Gessner<sup>15</sup> :

*Conrard Gesner*, Homme docte, a voulu servir de Guide à ceux qui aiment les Langues d'Athenes & de Rome, & qui desirent d'en garder les reliques ; Il leur a dressé un Catalogue de tous les Livres de ces deux Langues qui ont esté composez jusques à son temps. Ayant donné cecy au public, sous le Titre de sa Bibliothequ, cela fut si bien receu, que *Lycosthene*<sup>16</sup> & quelques autres tascherent encore d'acquérir de l'honneur, y adjoustant le nom de quelques Pieces qui y manquoient. Ce qui est bon & utile, est toûjours l'objet de beaucoup de personnes : Un pareil dessein fut entrepris en France, afin de montrer les richesses de nostre Langue.<sup>17</sup>

Mais Sorel tient immédiatement à marquer sa différence par rapport à ses prédécesseurs, La Croix du Maine et Antoine du Verdier :

La Description de ces premieres Bibliothèques, sied bien en teste de la nostre. Voulant examiner nos Livres François, on ne peut mieux faire que de commencer par ceux où l'on trouve un dénombrement des autres Livres ; Ce n'est pas qu'il faille imiter ce vieil dessein. Il y auroit peu de gloire pour un Auteur qui ne voudroit s'arrester qu'à déchiffrer les premieres Pages des Livres, comme a fait par tout la Croix du Maine, & comme du Verdier l'a fait en quelques lieux : Cela pourroit estre entrepris par un simple Facteur de Libraire, n'estant question que de ramasser des Titres & des dates. (p. 4)

À vrai dire, la critique de Sorel est un peu de mauvaise foi. Certes, La Croix du Maine affirme n'avoir omis aucun auteur français dont il ait pu avoir connaissance, mais il précise :

<sup>13</sup> Au rebours du projet proposé par La Croix du Maine au roi Henri III (*op. cit.*, « Desseins ou projects du sieur de la Croix-du-Maine [...] pour dresser une BIBLIOTHEQUE parfaite & accomplie de tous points [...] », p. XXV *sq.*), ou de celui de François de La Mothe Le Vayer, « Du moïen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement » [1656], *Œuvres, nouvelle édition revue et augmentée, précédée de l'abrégé de la vie de La Mothe Le Vayer* [Dresde, M. Groell, 1756], Genève, Slatkine reprints, 1970, 2 vol., t. 2.

<sup>14</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, *op. cit.*, p. 1. Il ne fait là que répéter ce que disait déjà La Croix du Maine (*op. cit.*, « Préface », p. XX-XXIV).

<sup>15</sup> Conrad Gesner, *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus linguis, latina, graeca et hebraica [...]*, Tiguri, apud C. Froshoverum, 1545.

<sup>16</sup> Conrad Lycosthenes (Conrad Wolffhart, dit), *Elenchus scriptorum omnium [...]*, Basileae, per J. Oporinum, 1551 ; *Epitome Bibliothecae Conradi Gesneri [...]* locupletata per Josiam Simlerum, Tiguri, apud C. Froshoverum, 1555.

<sup>17</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, *op. cit.*, p. 2-3.

Je ne doute pas qu'il n'y en ayt en ce livre qui sont de si peu de valeur, & si peu de recommandation, que je sçay bien que telle fois j'auray parlé d'un valet ou d'un homme encores plus vil & abject<sup>18</sup> : mais en cela nous n'avons eu esgard que pour satisfaire à nostre principal dessein, qui estoit de nommer toute sortes d'auteurs [...].<sup>19</sup>

Quant à Antoine du Verdier, il a certes voulu faire « un recueil & amas général de tous »<sup>20</sup> « indifféremment [...] bons, médiocres & mauvais » (p. XXXIII), s'efforçant avec une « soigneuse & presque incroyable diligence [de] recouvrer tous les Auteurs qui se pouvoient avoir » (p. XXXVI). Il reconnaît pourtant que certains des livres décrits ne sont guère utiles qu'à « mettre dessus quelque vase de fleurs, ou à plier du beurre, à quoy on ne fait servir les bons livres<sup>21</sup> » (p. XXXVIII).

Si bien que l'un comme l'autre trouvent des moyens subtils de tout de même donner quelques indices de jugement. Pour La Croix du Maine :

La difference que nous avons faite entre ces deux sortes d'hommes [les doctes et les ignorants] est telle, que nous loüions les sçavants (selon leur mérite), & quant aux autres, nous les passons sous silence, & nous ne disons chose d'eux qui soit à leur blâme ou des-avantage : car nous recitons seulement leurs œuvres [...].<sup>22</sup>

Du Verdier refuse de prendre en « charge de dire quel est bon à lire, quel mauvais, laissant de ce tout le jugement & chois au sage lecteur »<sup>23</sup>, mais il lui arrive de louer et de blâmer, et qui plus est « il ne s'ensuit pas que j'approuve & admette pour bons tous ceux que je n'ay blasmez » (p. XXXVI).

Sorel reproduit à sa manière, en l'accentuant, cette façon ambiguë de marquer des jugements sans les assumer tout à fait, mais il y ajoute la pratique affirmée d'une sélection : il est temps en effet, selon lui, la richesse et la qualité de la production française n'étant plus à démontrer (ce qui fonctionne encore à l'époque comme une pétition de principe), de faire un tri, ce qui ne peut que contribuer davantage encore à l'« illustration » de la littérature (entendue au sens large) française. L'intéressant est ici d'apprécier en fonction de quels critères se construisent les choix et sélections assumés (avec quelques précautions et ambiguïtés malgré tout) par l'« auteur » Sorel.

<sup>18</sup> On remarquera le fondement *social* donné ici à la *valeur* des livres.

<sup>19</sup> La Croix du Maine, *op. cit.*, « Préface », p. XIX.

<sup>20</sup> Antoine du Verdier, *op. cit.*, « Préface », p. XXXII.

<sup>21</sup> L'utilisation du papier des mauvais livres pour envelopper du beurre ou autres épicerie est un poncif de la littérature satirique : on pourrait faire une bibliothèque des livres voués aux beurrières...

<sup>22</sup> La Croix du Maine, *op. cit.*, « Préface », p. XX.

<sup>23</sup> Antoine du Verdier, *op. cit.*, « Préface », p. XXXVII.

### *Les critères de sélection*

#### *L'adaptation à un public défini (choisi)*

Sorel n'a pas l'intention, il l'affirme clairement, de fournir un instrument de travail à ses pairs, les doctes. Il s'agit pour lui de « contenter des Gens qui voudroient sçavoir un peu de toutes choses »<sup>24</sup>, « ces advis-cy estant pour toute sorte de personnes en general » (p. 47). Cela implique de récuser tout ce qui est trop « curieux » – dans le lexique, quelque peu railleur, de Sorel, les Curieux, ce sont ceux qui « veulent tout voir » (p. 28), et se « faire passer Docteurs » (p. 48), soit les érudits, ou plutôt les pédants. Et de récuser également les « Livres des Professions particulieres » (p. 5), geste intéressant si on le met en relation avec celui des Académiciens, récusant eux aussi de la langue (une des préoccupations majeures de Sorel) les vocabulaires techniques et socioprofessionnels pour privilégier le lexique de l'honnête homme – point sur lequel à nouveau se dessine une opposition entre Sorel et le Furetière du dictionnaire *universel*. D'où une explication à la quasi-absence du droit et de la jurisprudence, qui relèvent de professions particulières, et dont le langage spécialisé (le « langage de la chicane ») est en outre la cible emblématique des critiques contre les « jargons » incompréhensibles aux non initiés, et contre les langages archaïsants, sans politesse et sans élégance.

Sont donc mentionnés les « Livres propres à toutes sortes de Gens, & principalement de ceux qui concernent les belles Lettres : C'est de ceux-là qu'il y a quelque choix à faire » (p. 5). Loin du rêve utopique d'une bibliothèque encyclopédique qui rassemblerait (et classerait) l'ensemble des productions écrites en français, loin des choix contraints par les nécessités de la formation professionnelle, comme on dirait aujourd'hui, Sorel veut constituer une bibliothèque propre à la formation, mais aussi, soulignons-le, au divertissement d'un lecteur engagé dans la vie civile, bref d'un lecteur honnête homme<sup>25</sup>, selon l'inflexion qu'il donne à cette notion : galant homme (les références positives au goût galant sont nombreuses dans certaines parties de *La Bibliothèque française*) et homme cultivé, ne se piquant de rien mais n'ayant pas complètement renoncé à une certaine forme de savoir universel<sup>26</sup>, et surtout esprit critique capable de juger de tout à bon escient et sans *a priori* dogmatique. Ainsi faut-il savoir

quels sont ceux [des livres] desquels on peut apprendre les Sciences & les Arts, & la maniere de vivre sagement. Il ne faut pas que cette connoissance ne serve qu'a une vaine

<sup>24</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française, op. cit.*, p. 46.

<sup>25</sup> Voir Jean-Marc Chatelain, *La Bibliothèque de l'honnête homme : livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, BnF, 2003.

<sup>26</sup> « Beaucoup de gens souhaiteroient un Homme universel, sans le voir attaché à aucune profession » (p. 66).

ostentation : Elle doit edifier les Esprits, & nous apprendre ce qu'il y a de bien ou de mal dans plusieurs Volumes. N'en choisissant pas un grand nombre, il sera plus aisé d'en donner quelque jugement. (p. 4-5)

C'est peut-être ce qui fait dire aux rédacteurs du Trévoux, réparant l'« omission » de Furetière, que cette bibliothèque se voulait « suffisante pour parvenir à l'Encyclopédie »<sup>27</sup>, à condition de concevoir l'encyclopédie comme Pascal :

Puisqu'on ne peut être universel en sachant pour la gloire tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir peu de tout, car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose. Cette universalité est la plus belle.<sup>28</sup>

Les savoirs que Naudé citait comme devant figurer en tête du classement (théologie, médecine, jurisprudence, et mathématiques<sup>29</sup>) sont en conséquence réduits à la portion congrue, soit inclus dans la section des livres de philosophie (selon une conception extensive de celle-ci – sur le modèle cartésien) soit remplacés, pour les livres de théologie, par les « livres de dévotion », ceux qui sont utiles à la culture et à la pratique religieuses propres aux laïcs (catholiques – pas de Bibles, donc). Notons tout de même que la dernière partie de *La Bibliothèque française*, « L'Ordre et l'Examen des Livres attribuez à l'Autheur de la Bibliothéque François »<sup>30</sup>, réintroduit, en évoquant ce que Sorel estimait être son œuvre majeure, *La Science universelle*, les questions scientifiques, mais selon un ordre moderne, lié au progrès des connaissances, et toujours à destination d'un lecteur honnête homme.

Il y a long-temps que des Esprits curieux n'estant pas satisfaits des connoissances anciennes ny du rang qui leur a esté donné, ont tâché de trouver d'autres chemins de la Science : Comme ils y ont travaillé diversement, un Escrivain de ce Siecle a creu qu'il pouvoit prendre la mesme liberté, & s'estant imaginé qu'il y avoit une Science universelle qui comprenoit toutes les autres, il s'est employé à la rechercher pour sa propre utilité & pour celle d'autrui. N'ayant rencontré nulle part ce qu'il desiroit, qui estoit de voir cecy réduit à un ordre le plus naturel qu'on se pût imaginer, il y a travaillé selon l'idée qui luy en est venue en l'esprit [...]. (p. 430-431)

### *Le critère de la valeur*

Qu'est-il besoin mesmes de sçavoir le compte de plusieurs mauvais Livres, comme il s'en trouve de nommez dans de tels Catalogues, où l'on s'est proposé de les nommer tous ? Il y en a qu'il faudroit plutost supprimer, que d'en éterniser le souvenir ; C'est aussi un abus de nous les indiquer, sans nous apprendre quels ils sont. (p. 4)

La sélection des livres est nécessaire, parce que l'objectif n'est pas d'accumuler du savoir, et de fournir un instrument docte pour les doctes, mais de *former* des lecteurs, de les

<sup>27</sup> « La *Bibliothèque* François de Sorel, est un livre où l'on a prétendu dresser une *Bibliothèque* qui ne soit composée que de livres François, & qui soit néanmoins suffisante pour parvenir à l'Encyclopédie. » (*Dictionnaire universel françois et latin* [...] [1743 et supplément de 1752], dans *L'Atelier historique de la langue française*, op. cit.).

<sup>28</sup> Blaise Pascal, *Pensées* [1670], Paris, Gallimard, « Folio classique », 1977, Michel le Guern éd., Fgt (barré) 183, p. 152 (Fgt Brunschvicg 37 / Lafuma 195).

<sup>29</sup> G. Naudé, op. cit., p. 131.

<sup>30</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., « Table des chapitres », non paginée.

« styl[er] dans la lecture des bons Livres » (p. 165), donc de constituer la bibliothèque en instrument d'autoformation, complémentaire à (voire concurrent de) celle de l'École, capable de la compléter, de la moderniser, et même de la remplacer. D'où également la présence, à l'intérieur de la bibliothèque, de « dissertations », consacrées d'une part aux « livres mêlés », à vocation morale, de Montaigne et de Charron, d'autre part aux lettres, de Balzac et de Voiture<sup>31</sup>.

Mais Sorel est bien conscient du fait que passer d'un inventaire aussi exhaustif que possible à un inventaire raisonné et ordonné de ce qu'il est bon de lire, implique une double opération idéologique – celle de l'ordre (hiérarchique ?) à adopter, et celle qui consiste à décider de la valeur, et des critères de cette valeur – qui n'est pas sans dangers.

Or celui qui s'est occupé à ce Choix & à cet Examen, ne pretend pas qu'on luy en impute, ny presumption ny audace ; Lors qu'il parle de quantité d'Autheurs, & de leurs Euvres, ce n'est pas qu'il affecte de s'établir leur Juge : La plupart de ce qu'il en dit, est ce qu'il croit qu'on en peut dire, & c'est l'opinion receuë du plus grand nombre de Gens, plutost que la sienne en particulier ; Mais quand il donneroit son jugement en quelque endroit, on ne sçauroit trouver mauvais ce qui est ordinaire à tous les Escrivains, puis que c'est le fait des Livres d'y parler des Livres : Cela n'oste pas la liberté à d'autres de juger de ces choses à leur fantaisie. Comme son intention est aussi de faire naistre le desir à chacun de voir nos Livres François, il cherchera icy des occasions de loüanges plutost que de blâme. S'il a quelque Critique plus severe à donner, il la reserve pour d'autres lieux, & quand il se trouveroit mesmes qu'il auroit nommé autant de mauvais Livres que de bons, ce ne seroit qu'afin que les personnes d'esprit tirassent leur profit de toutes ces choses indifferemment, en se disposant d'imiter les unes & de fuir l'exemple des autres. (p. 5-6)

On remarquera la savante ambiguïté, présente dans tout l'« Avant-Discours », de l'énonciation : on, nous, celui qui... ; la plupart, plutôt que, quand il donnerait... Sorel fait de l'expression de jugements (elle doit « edifier les Esprits, & nous apprendre ce qu'il y a de bien ou de mal dans plusieurs Volumes », p. 5) la *valeur* propre de sa bibliothèque, ce qui la rend plus utile que celles de ses prédécesseurs, et ce en quoi elle est un progrès par rapport à elles, progrès qui reflète celui des lettres françaises elles-mêmes, suffisamment « nombreuses »<sup>32</sup> désormais pour qu'on puisse, et doive, faire le tri entre le meilleur et le moins bon ; mais, parallèlement, il brouille l'origine de ces mêmes jugements. Cette ambiguïté n'empêche pas la manifestation d'un *auteur*, responsable des « intentions » qui sous-tendent l'ouvrage – *La Bibliothèque*, pour une fois<sup>33</sup>, est signée de « M. C. Sorel Premier Historiographe de France » – un auteur qui a choisi non d'imposer autoritairement des jugements se donnant pour légitimes, mais d'*informer* / de *former* des lecteurs capables de construire leur *libre* jugement,

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 80-96 (chap. V) et p. 120-143 (chap. VII).

<sup>32</sup> Sorel rejoint même certains critiques, soupirant contre une marée de papier qui devient de plus en plus difficile à maîtriser...

<sup>33</sup> On sait Sorel fort amateur de pseudonymes, et de signatures à demi-mot.



à partir de jugements dont l'origine est à la fois individuelle (mais il s'agit d'un individu « légitimé » par son statut) et collective, « particulière » et « publique ». Les dissertations sont ainsi, non l'expression du jugement personnel de Sorel (qui se laisse tout de même entrapercevoir), mais des recueils d'opinions *pro et contra*.

Auteur qui de plus annonce, en concluant la première partie de sa *Bibliothèque*, son ouvrage suivant, *De la manière de bien parler et de bien écrire. De la connaissance des bons livres, ou examen de plusieurs auteurs* (1671) :

A les entendre [ses lecteurs], ce ne seroit icy qu'une partie de ce qu'ils souhaitent ; Ils croient que s'il est fait un Choix de Livres en general, avec un Examen des principaux qui est fort sommaire, il se peut encore faire un choix de ce choix, & un Examen de cet Examen.<sup>34</sup>

Malgré tout, *La Bibliothèque française* tire bien de sa dimension critique et sélective son originalité, et sa légitimité :

pour une instruction entiere, il faut rendre raison de la fausse & injuste reputation, aussi bien que de la vraye & legitime. Que si on est contraint de nommer des Livres qui semblent de peu de valeur, c'est pour fournir à de certains Sujets, sur lesquels il ne s'en trouve point d'autres, & dont ils servent d'exemple ; Il faut considerer que la solidité du discours & la hardiesse des pensées peuvent quelquefois suppléer à la rudesse du stile<sup>35</sup>. (p. 5)

### ***Le mode de classement***

Un tel projet implique, selon Sorel, que l'on suive

un autre ordre que celui des Bibliothèques dont nous venons de parler, où l'on s'est contenté de ranger les Noms de toutes sortes d'Auteurs, suivant les Lettres de l'Alphabet : Il n'est pas moins raisonnable de les placer selon les divers Sujets qu'ils traitent [...]. (p. 4)

Ainsi, le souci de « l'ordonnement du savoir humain » rapproche-t-il « le bibliographe de l'encyclopédiste »<sup>36</sup>, soucieux d'une organisation du savoir qui « fasse sens », et donne sens, la définition de chaque texte étant liée à la place qui lui est assignée.

À vrai dire, Sorel feint d'ignorer que si les *Bibliothèques* de papier qu'il cite sont alphabétiques, la réflexion sur la structuration des bibliothèques (réelles), sur leurs modes de classement et de rangement, est aussi ancienne que diversifiée. Citons simplement Gabriel Naudé, dont les chapitres VI (« La disposition du lieu où on les doit garder »), VII (« L'ordre qu'il convient leur donner »), et VIII (« L'ornement & la décoration que l'on doit y

<sup>34</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, *op. cit.*, p. 275. Voir aussi, dans l'« Avant-Discours », la phrase : « S'il [l'auteur] a quelque Critique plus severe à donner, il la reserve pour d'autres lieux [...]. » (p. 6).

<sup>35</sup> On notera qu'il y a là l'explicitation d'un double critère auquel Sorel mesure constamment ici la *valeur* des ouvrages : l'interrelation de la manière et de la matière (du « style »).

<sup>36</sup> Frédéric Charbonneau, « L'histoire aux rayons de *La Bibliothèque française* », *Charles Sorel polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 155-166, p. 155.

apporter ») sont consacrés à l'organisation matérielle de la bibliothèque ; dans le chapitre VII, critiquant les classements opérés par La Croix du Maine pour ses « buffets »<sup>37</sup>, il précise à propos « de l'ordre et de la disposition que doivent garder les livres dans une Bibliothéque », qui ne peut être selon lui qu'un classement « suivant leurs diverses matieres »<sup>38</sup> :

je croy que le meilleur est tousjours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité, & qui suit les Facultez de Theologie, Medecine, Jurisprudence, Histoire, Philosophie, Mathematiques, Humanitez, & autres, lesquelles il faut subdiviser chacune en particulier [...].<sup>39</sup>

Mais Sorel ne cite pas Naudé, pas plus d'ailleurs que Georges de Scudéry<sup>40</sup> ou La Mothe Le Vayer<sup>41</sup>, « organisateurs » comme lui de bibliothèques (virtuelles) choisies et rangées (autrement que par ordre alphabétique)<sup>42</sup>. Manière de marquer son originalité ? Il souligne en tout cas de façon assez constante en début de chapitre que l'ordre qu'il adopte est vraiment (car celui de Naudé tient plutôt de cet « effet de naturel » qui se lie à ce qui est traditionnel) « selon l'ordre des raisons »<sup>43</sup>. Ordre des raisons qui n'est pas présenté comme un ordre hiérarchique, toutes choses étant d'égale dignité et utilité à leur juste place.

Si cet ordre des matières justifié en raison et en utilité – « L'Ordre et la distinction des choses servent entierement à leur connoissance » (p. 241) – présente quelques particularités intéressantes et novatrices, sur certaines desquelles je vais revenir, il convient de noter ici, comme le fait F. Charbonneau, que le choix nettement affirmé de la supériorité d'un tel ordre sur l'ordre (simplement, voire paresseusement) alphabétique, est à la fois « moderne », en ce qu'il organise les domaines des lettres selon des catégorisations qui tournent délibérément le dos aux traditions scolaires et idéologiques<sup>44</sup>, et en quelque sorte « ancien », du point de vue de la vocation encyclopédiste de cette bibliothèque, car le sens de l'histoire conduit plutôt à

<sup>37</sup> Dans la proposition faite à Henri III (*op. cit.*, « Desseins ou projets du sieur de la Croix-du-Maine [...] pour dresser une BIBLIOTHEQUE parfaite & accomplie de tous points [...] ») de constituer une bibliothèque royale de « cent Buffets [...] : chacun d'iceux contenant cent volumes, qui sont en nombre de dix mille, divisés par Livres, Chapitres, Cayers & lieux communs, & encore reduits par ordre d'A, B, C. pour les trouver plus aisément. » (p. XXV). Il faut dire qu'ils ont quelque chose de borgésien...

<sup>38</sup> G. Naudé, *Advis*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>40</sup> Georges de Scudéry, *Alaric, ou Rome vaincue, poème héroïque*, Paris, A. Courbé, 1654 (livre V).

<sup>41</sup> On pourrait citer aussi Martin Lippenius, auteur selon Furetière d'une bibliothèque qu'il appelle réelle « parce qu'il suit l'ordre des matieres » (s. v. « bibliothèque », *Dictionnaire universel, op. cit.*).

<sup>42</sup> Pour une comparaison entre ces diverses bibliothèques, voir F. Charbonneau, *op. cit.*, p. 157-161, et Bernard Beugnot, « L'ermitage parmi les livres : images de la bibliothèque classique », *Revue française d'histoire du livre*, 1979, vol. XLVIII, p. 687-707.

<sup>43</sup> Voir par exemple C. Sorel, *La Bibliothèque française, op. cit.*, p. 7, 24, 29, 49...

<sup>44</sup> Ainsi, il ne s'agit nullement ici de suivre « le schéma hiérarchique de la Création » dont parle C. Porset à propos de l'encyclopédisme ancien (Charles Porset, « L'encyclopédie et la question de l'ordre : réflexions sur la lexicalisation des connaissances au XVIII<sup>e</sup> siècle », Annie Beck éd., *L'Encyclopédisme*, Paris, Aux amateurs de livres, 1991, p. 253-264, p. 257).

« une lexicalisation progressive des connaissances »<sup>45</sup>, au choix du « dictionnaire encyclopédique » (lequel instaure bien cependant, mais en sous-main, par le biais des renvois, une arborescence des savoirs) plutôt qu'à celui de l'encyclopédie, comme cercle (ou arbre) des connaissances<sup>46</sup>.

### **Quelques observations sur la « Table des chapitres »**

Loin de toute exhaustivité, et pour ne pas non plus reprendre des analyses déjà faites par d'autres, je voudrais insister ici sur deux points seulement.

#### ***De véritable au fictif, un aller-retour***

On considère généralement que Sorel, au cours de sa carrière, a évolué vers une remise en cause de plus en plus forte de la « Fable » et des fictions, au profit de l'Histoire et de la Science<sup>47</sup>, au point de récuser ses propres œuvres narratives, qui pourtant avaient fait ses véritables succès, ce dont il s'irrite<sup>48</sup> (c'est d'ailleurs ce que raille en lui Furetière, qui trouve cette attitude absurde). Or, comme j'ai essayé de le montrer par ailleurs à propos des « narrations brèves »<sup>49</sup>, ici comme toujours, la position de Sorel est très ambiguë.

En effet, si le passage du chapitre VIII – « Des Narrations véritables [...] » – au chapitre IX – « Des Fables & des Allegories : Des Romans de Chevalerie & de Bergerie : Des Romans vray-semblables, & des Nouvelles : des Romans Heroïques, & des Comiques » – semble mettre en évidence la différence entre ce qui relève du Vrai et ce qui relève du fictif (donc du mensonger)<sup>50</sup>, voire une hiérarchie<sup>51</sup> (ce qui n'est pas du tout sûr), cette différence est en même temps en quelque sorte estompée, et problématisée, et ce de deux manières.

D'abord par le parallèle formel établi entre « narrations véritables » et « narrations feintes ».

Comme on a fait des Lettres, des Harangues, & d'autres genres de Discours par fiction, on n'a pas manqué de faire le mesme en matiere de Narrations,, afin que [...] ce qui ne se trouve pas dans les choses veritables, se trouvast dans les choses feintes. [...] Il y a de ces Narrations qui sont mysterieuses & significatives ; Les autres ne sont que divertissantes,

<sup>45</sup> F. Charbonneau, *op. cit.*, p. 157. Voir aussi C. Porset, *op. cit.*

<sup>46</sup> Sur la façon dont se pose la question de l'encyclopédie au XVII<sup>e</sup> siècle (sujet assez peu abordé par la critique), voir Claudine Nédelec dir., « Le XVII<sup>e</sup> siècle encyclopédique », *Cahiers Diderot*, n° 12, 2001.

<sup>47</sup> Ce dont témoigneraient, dans *La Bibliothèque française*, à la fois l'importance de « La Guide de l'Histoire de France » (p. 279-387) et le développement sur « L'Ordre & le Sujet de la Science Universelle » (p. 430-451).

<sup>48</sup> Voir « L'Ordre et l'examen des Livres attribuez à l'Autheur de la Bibliothque Françoisise », p. 391 et suiv.

<sup>49</sup> « Sorel et les narrations brèves : “Diversité, c'est ma devise” », *Charles Sorel polygraphe, op. cit.*, p. 187-203.

<sup>50</sup> On peut décrire la même procédure à propos des « Epistres & des Lettres » (chap. VII).

<sup>51</sup> C'est ainsi que l'interprète F. Charbonneau, *op. cit.*, p. 161.

ou bien elles instruisent par leurs divers evenements. On donne plusieurs doctes explications aux anciennes Fables, qui faisoient la meilleure partie de la Theologie des Payens [...].<sup>52</sup>

Notons qu'on pourrait lire ici une inflexion libertine, ou du moins sceptique, relevant d'une interrogation sur ce qui est déclaré représenter la Vérité en elle-même, celle des dogmes chrétiens, et fonder en dernière analyse le statut même de vérité : est-ce qu'il n'y aurait pas que la « Théologie des païens » à avoir quelque rapport à la Fable<sup>53</sup> ?

Ensuite par les glissements subtils entre les genres romanesques eux-mêmes : certes, les « Romans de Chevalerie et de Bergerie » fonctionnent en antithèse avec les « Romans vraisemblables », comme les « Romans Heroïques » avec les « Comiques », mais cela signifie-t-il vraiment une hiérarchisation forte en fonction du degré de rapport au réel ? En tout cas, Sorel commence par les « Fables et [...] Allegories », qu'il décrit (positivement) comme un genre mixte, où le rapport au réel est (agréablement) ambigu, à l'image de cette *Description du royaume de la coquetterie*<sup>54</sup>, « peinture agreable de la maniere de vivre de plusieurs personnes du Siecle »<sup>55</sup>, ou encore du *Gyges Gallus*<sup>56</sup>, « lequel represente les Vices du Siecle sous des fictions & des Songes »<sup>57</sup>, sans compter les allusions diverses aux propres œuvres de Sorel en ce genre.

On peut donc atteindre (efficacement) le réel par le biais de la fiction la plus fantasmatique, et des « veritez importantes » sont très souvent « cachées sous les ombres » de ces « Narrations fabuleuses » (p. 174), « mystérieuses & significatives » (p. 167). Tout en brouillant l'antithèse entre littérature de vérité et littérature de fiction, la section consacrée aux allégories (la première citée des narrations feintes) brouille aussi l'antithèse entre les lettres sérieuses et morales, et les lettres enjouées, voire satiriques.

Relevons pour finir que cet ordre bouleverse en profondeur l'ordre canonique des belles-lettres, qui donne la première place à l'épopée (mélange de réel historique et de merveilleux, à vocation encomiastique, et versifié) pour lui préférer, sous le nom d'allégorie, un autre type du même mélange, à tendance satirique et critique (et en prose).

---

<sup>52</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 166-167.

<sup>53</sup> Notons que Sorel fait une mention flatteuse de La Mothe Le Vayer et de son *Traité de la Vertu des Païens* (*La Bibliothèque française*, op. cit., p. 59).

<sup>54</sup> François Hédelin, abbé d'Aubignac, *Histoire du temps, ou relation du royaume de coquetterie [...]*, C. de Sercy, 1654.

<sup>55</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 170.

<sup>56</sup> Zacharie de Lisieux [Ange Lambert, pseud. Petrus Firmianus], Paris, Apud Viduam et D. Thierry, 1658.

<sup>57</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 172.

### *De la langue à la langue*

Dans la bibliothèque de Sorel, bibliothèque immatérielle, de nombreux livres occupent plusieurs positions à la fois, suivant les diverses catégorisations selon lesquelles on peut les ranger concurremment. Mais le croisement le plus important est celui du classement par catégories rationnelles, privilégié, avec le classement chronologique :

Voulant parler des Livres François & de leurs Auteurs, c'est une Methode fort utile de les mettre chacun dans une Classe & dans un rang qui servent à la memoire ; Pour y parvenir, les deux principaux moyens sont, de les nommer tous selon le temps qu'ils ont esté faits, & que leurs Auteurs ont vescu, ou bien de les distribuer selon les matieres dont ils ont écrit : Mais ces deux methodes estant suivies séparément, ne donnent pas une instruction parfaite [...]. (p. 241-242)

Si bien que la bibliothèque française selon Sorel ne sera parfaite que si elle est « à double entrée » : la bibliothèque classée par matières doit être combinée à une bibliothèque classée selon l'ordre des temps. Non que Sorel se soucie vraiment de ce que nos appelons « l'histoire littéraire » ; ce qui le préoccupe, c'est l'histoire de la langue française :

si l'on n'observe que les sujets, en mettant ensemble des Autheurs de tous âges, on en trouvera d'un Stile trop inégal, & mesmes d'un langage ancien, si differend du moderne, qu'il semblera que ce soit le Langage d'une autre nation. Afin de remedier à cet inconvenient, il faut considerer à part les plus anciens Livres François, qui à peine peuvent estre entendus, ainsi que nous avons commencé par les Livres qui sont écrits en Langage d'aujourd'huy ou qui en approchent, lesquels à cause de leur grand nombre, ont esté rangez selon leurs sujets. [...] La consideration des uns & des autres dans la suite des Temps, fait faire une curieuse observation du Progrez de nostre Langue ; Quelques Livres du vieil Langage estant Historiques, ont aussi le privilege de pouvoir estre alleguez en quelque endroit que ce soit. (p. 242)

Le classement par ordre chronologique est ainsi placé dans le chapitre final de la première partie, intitulé « Du progrez de la Langue François, & des Autheurs qui ont escrit en chaque Siecle » (p. 241 *sq.*), parce que son utilité majeure est de donner à percevoir l'évolution – triomphante – de la langue française, évolution qui a permis à la bibliothèque française d'être « presque en estat de se passer des autres [bibliothèques] » (p. 2), surtout lorsqu'on considère la richesse et la qualité de la bibliothèque des traductions en français (auxquelles est consacré l'important avant-dernier chapitre). Son utilité seconde est de plus de réhabiliter les ouvrages « anciens » (entendons : en ancien français), comme témoignages historiques du « vieil Langage », comme témoignages historiques tout court, et peut-être même comme constituant une « antiquité nationale » qui après tout pourrait bien valoir l'autre. Sorel tend ainsi à substituer une antiquité (linguistiquement et politiquement cohérente) à une autre (« étrangère »), et l'ancien français, dont il regrette qu'il ne suscite pas assez d'études, et dont il voudrait des dictionnaires, au latin. La posture « moderne » de Sorel implique donc un

travail de mémoire sur les « antiquités françaises », voire gauloises, que l'on retrouve parallèlement chez un certain nombre d'érudits du temps<sup>58</sup>.

Or cette dernière section de la première partie de *La Bibliothèque française* est d'autant plus remarquable qu'elle répond (selon une conception linguistique de l'encyclopédie, comme cercle des connaissances ?) à la première. En effet, radicalisant la logique propre à une bibliothèque « française », Sorel avait commencé par les « Livres qui traitent de la Pureté de la Langue François & de la maniere de parler correctement ». Certes, comme il aborde ensuite les livres qui « apprennent à parler avec Eloquence » (chap. II), on pourrait voir là simple fidélité à l'ordre antique des études, qui fait passer de la classe de grammaire – le chapitre mentionne la connaissance de « toute sorte de Mots en general »<sup>59</sup>, de « l'ordre & la convenance des Mots [réglés] par la Syntaxe » (p. 17), mais aussi, notons-le, de son origine et de son histoire – à la classe de rhétorique. Mais, outre que Sorel ne manifeste guère d'intérêt pour la rhétorique<sup>60</sup>, probablement parce que trop liée à l'héritage de l'antique, le plus important est que, si tout commence par la langue, qui est le fondement, tout finit aussi par la langue, point d'aboutissement : ainsi, *La Bibliothèque française* de Charles Sorel est-elle tout entière conçue et organisée comme étant une « Histoire et Illustration » de la langue française, et de la France : « Et toy, Ô FRANCE, reçois de la gloire de tout cecy, en quelque maniere que cela soit ordonné » (« À la France », non paginé).

Sorel avait bien raison de prétendre qu'il n'imitait nullement ses prédécesseurs dans le genre de la « bibliothèque française ». Son effort parallèle de conservation et de tri, de bilan et de sélection tend à poser les fondements d'une culture française et moderne de l'honnête homme, selon une carte originale des genres d'écrire, selon l'utile et l'agréable. À l'instar de Montaigne, Sorel a ainsi composé sa bibliothèque en dehors des « Loix & [de] l'appareil » (p.

---

<sup>58</sup> Voir par exemple l'intérêt pour les « vieux romans » manifesté par Jean Chapelain (*De la lecture des vieux romans* [1646], dans Alfred C. Hunter éd., *Opuscules critiques*, Genève, Droz, 1936, p. X-X). Voici ce que « je » (Chapelain) dit à Ménage, érudit partisan des Anciens grecs et latins, occupé à préparer ses *Origines de la langue française* : « Quelque mauvais auteur que vous estimiez ce livre, c'est un auteur classique pour vous ; son antiquité l'autorise, et la différence qu'il y a entre son langage et le nôtre, ne prouve que trop son antiquité. Vous aurez le plaisir d'y voir des mots si vieux qu'ils en sont tout usés, qu'ils sont morts dans la langue [...]. Pour tout dire en un mot, vous y observerez par la comparaison de ce vieux style avec le nouveau, quels changements a soufferts notre langage, comment il a dépouillé peu à peu sa rusticité première, et par quels chemins il a passé pour venir à la douceur et à la majesté, à la politesse et à l'abondance où nous le voyons maintenant » (p. 209-211).

<sup>59</sup> C. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 8.

<sup>60</sup> Le chapitre, très court, se termine par cette phrase quelque peu cavalière : « Neantmoins on se contentera, si on veut, d'un seul Livre de Rhetorique, qu'on trouvera le plus ample de tous, ou le plus intelligible » (p. 28).

84), d'un point de vue rigoureusement « franco-français », ce qui lui valut les attaques des Anciens<sup>61</sup>, point de vue fondé sur un amour profond de la langue française, qui ne cessa de le préoccuper, comme en témoignent aussi la déclaration de l'« Advertissement d'importance aux lecteurs » de l'*Histoire comique de Francion* (« dans mon livre on peut trouver la langue Française toute entière »<sup>62</sup>), le *Rôle des présentations faites aux Grands Jours de l'Éloquence française*<sup>63</sup> et le *Discours sur l'Académie*<sup>64</sup>.

Paru dans *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Claudine Nédelec dir., Arras, Artois Presses Université, « Études littéraires et linguistiques », 2009, p. 177-192.

---

<sup>61</sup> Voir Jean-Pierre Leroy, « La Bibliothèque française de Charles Sorel », *Revue française d'histoire du livre*, 1979, XLVIII, p. 709-734.

<sup>62</sup> C. Sorel, *Histoire comique de Francion* [éd. de 1626], dans *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1958, Antoine Adam éd., p. 1262.

<sup>63</sup> Ce libelle parut sans lieu ni date, mais très probablement vers 1634-1635 (BnF ZP 2642), le texte étant daté du « Lundy 13. de Mars, 1634 » ; Édouard Fournier l'a publié dans ses *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers* (Paris, P. Jannet, 1855, t. 1, p. 127-140). Une autre version, sensiblement différente, fut publiée en 1650 avec *La Comédie des Académistes* de Saint-Évremond : *La Comédie des Académistes pour la reformation de la Langue Française. Piece comique. Avec le roole des presentations, faites aux grands Jours de ladite Academie. Imprimé l'An de la Reforme* (s.l.n.d. [1650], BnF Rés X 2018). Ch.-L. Livet a publié cette version, en annexe à l'*Histoire de l'Académie française* de Paul Pellisson (Paris, Didier, 1858, t. 1, p. 455-467). Voir mon article « “Deffences de le faire sans attestation” : une représentation allégorique de la langue par Charles Sorel », *Littératures classiques*, n° 50, printemps 2004, p. 197-211.

<sup>64</sup> *Discours sur l'Academie françoise établie pour la correction & l'embellissement du Langage ; Pour sçavoir si elle est de quelque utilité aux Particuliers & au Public. Et où l'on void les Raisons de part & d'autre sans desguisement*, Paris, G. de Luyne, 1654.